



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

| | |
|--|---|
| Identificateur de produit | MAJESTIC TOP PRO ULTIMATE UV, Part A (Revêtement polycarbamide) |
| Autres moyens d'identification | LSECT-000-A |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation | Revêtement de comptoirs |
| Identificateur du fournisseur initial | Labsurface. #101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000 |
| Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation | Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666 |

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Avertissement

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus | Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

| Dénomination chimique (nom commun/synonymes) | Numéro CAS ou autre | Concentration (%)* |
|--|---------------------|--------------------|
| Diethyl fumarate | 623-91-6 | < 30 % |

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

| | |
|---------------|---|
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Voie orale | EN CAS D'INGESTION: Prévenir l'aspiration du vomi. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. |
| Voie cutanée | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Voie oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) | Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial | Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Monoxyde de carbone (CO), fumées toxiques, gaz ammoniac, oxyde de nitrogène.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO₂), poudre sèche, mousse résistante à l'alcool.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence



Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas fumer, éteindre toutes les sources d'inflammation. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: ACGIH – TLV-TWA Aucune connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manche longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|--|----------------|---|----------------|
| Apparence, état physique/couleur | Liquide | Tension de vapeur | Non disponible |
| Odeur | Faible | Densité de vapeur | Non disponible |
| Seuil olfactif | Non disponible | Densité relative | Non disponible |
| pH | Non disponible | Solubilité | Non soluble |
| Point de fusion/congélation | Non disponible | Coefficient de partage n-octanol/eau | Non disponible |
| Point initial/domaine d'ébullition | Non disponible | Température d'auto-inflammation | Non disponible |
| Point d'éclair | > 90 °C | Température de décomposition | Non disponible |
| Taux d'évaporation | Non disponible | Viscosité | Non disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Non disponible | COV | Non disponible |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité | Non disponible | Autre | Aucune connue |

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acide organique, acide minéral, peroxyde, agents oxydants, acide nitreux, hypochlorite de sodium.

Produits de décomposition dangereux

Oxyde de nitrogène, monoxyde et dioxyde de carbone (CO) (CO₂), nitrosamine, acide nitrique, ammoniacque



| Section 11. Données toxicologiques | |
|---|--|
| Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire) | |
| Peut provoquer une allergie cutanée | |
| Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques | |
| Aucune information spécifique disponible. | |
| Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme) | |
| Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.. | |
| Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀) | |
| CAS 623-91-6: Toxicité aiguë oral LD50-rat: 1,367mg/kg; ETA non disponible dans ce document. | |
| Section 12. Données écologiques | |
| Écotoxicité (données aquatique et terrestre) | |
| Toxicité aiguë pour les poissons CAS 623-91-6: - LC50: 66mg/l (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h); Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 623-91-6: EC 50: 88.6 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h) ; Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 623-91-6: EC 50: 3110 mg/l (Les algues verts (Scenedesmus subspicatus) 72h); 111 mg/l, 72h. | |
| Persistance et dégradation | Aucune donnée disponible |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucune donnée disponible |
| Mobilité dans le sol | Aucune donnée disponible |
| Autres effets nocifs | Aucune donnée disponible |
| Section 13. Données sur l'élimination | |
| Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés | |
| Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale. | |
| Section 14. Informations relatives au transport | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD | |
| Non réglementé. | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais) | |
| Non réglementé. | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais) | |
| Non réglementé. | |
| Précautions spéciales (transport/déplacement) | Aucune |
| Dangers environnementaux (IMDG ou autre) | Aucune |
| Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) | Non |
| Section 15. Informations sur la réglementation | |
| Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé | Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD). |
| Réglementation, canadienne relative à l'environnement | Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL) |
| Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement | |
| United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3. | |
| Section 16. Autres informations | |
| Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | Le 04 février 2018 version 01 |
| Références | Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu. |
| Abréviations | |
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists |
| ETA | Estimation de la toxicité aiguë |
| CAS | Chemical Abstract Service |
| LIS | Liste intérieure des substances (DSL) |
| IARC | International Agency for Research on Cancer |
| IATA | International Air Transport Association |



| | |
|--------|---|
| IMDG | International Maritime Dangerous Goods Code |
| CL | Concentration létale |
| DL | Dosage létale |
| NIOSH | National Institute for Occupational Safety and Health |
| NTP | National Toxicology Program (U.S.A.) |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) |
| PEL | Permissible Exposure Limit |
| STEL | Short-term Exposure Limit |
| TMD | Transport de marchandises dangereuses au Canada |
| TLV | Threshold Limit Value |
| TSCA | Toxic Substances Control Act |
| TWA | Time Weighted Average |
| SIMDUT | Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail |

DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

| | |
|---|--|
| Identificateur de produit | MAJESTIC TOP PRO ULTIMATE UV, Partie B (Revêtement polycarbamide) |
| Autres moyens d'identification | LSECT-B |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation | Revêtement de comptoirs |
| Identificateur du fournisseur initial | LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000 |
| Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation | Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666 |

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2B)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Toxicité aiguë, inhalation (Catégorie 4)
Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétées (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Attention

H315 + H320 Provoque une irritation cutanée et des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Prévention

P260 + P261 Ne pas/Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stockage

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus | Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

| Dénomination chimique (nom commun/synonymes) | Numéro CAS ou autre | Concentration (%) |
|--|---------------------|-------------------|
| 1,6 -Hexamethylene Diisocyanate Based Polyisocyanate | 28182-81-2 | < 90 % |
| Aliphatic diisocyanate | 822-06-0 | < 0,5 % |
| Aliphatic polyisocyanate | ----- | < 20 % |

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).



| Section 4. Premiers soins | |
|---|---|
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Prévoir la respiration artificielle si nécessaire. Des symptômes asthmatiques peuvent apparaître et peuvent être immédiats ou différés jusqu'à plusieurs heures. Les réactions asthmatiques extrêmes peuvent être mortelles. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Voie orale | EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Voie cutanée | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Utilisez de l'eau tiède si possible. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Pour plusieurs expositions, passez immédiatement sous une douche de sécurité et commencez à rincer. |
| Voie oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Utilisez de l'eau tiède si possible. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) | Provoque une irritation cutanée et des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial | Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document. |
| Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie | |
| Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux) | |
| Monoxyde de carbone (CO), fumées toxiques. | |
| Agents extincteurs appropriés et inappropriés | |
| En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche. | |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers | |
| De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins. | |
| Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel | |
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | |
| Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. | |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | |
| Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. | |
| Section 7. Manutention et stockage | |
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | |
| Ne pas/éviter respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards /vapeurs/ aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) porter un équipement de protection respiratoire. | |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités | |
| Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C | |
| Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle | |
| Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs) | |
| Limites d'exposition : ACGIH – TLV-TWA CAS 28182-81-2 : 0.5 mg/m ³ ; CAS 822-06-0 : 0.02 mg/m ³ | |
| Contrôles d'ingénierie appropriés | |
| Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne | |



sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|--|----------------|---|----------------|
| Apparence, état physique/couleur | Liquide | Tension de vapeur | Non disponible |
| Odeur | Faible | Densité de vapeur | Non disponible |
| Seuil olfactif | Non disponible | Densité relative | Non disponible |
| pH | Non disponible | Solubilité | Réactif |
| Point de fusion/congélation | Non disponible | Coefficient de partage n-octanol/eau | Non disponible |
| Point initial/domaine d'ébullition | Non disponible | Température d'auto-inflammation | Non disponible |
| Point d'éclair | > 150 °C | Température de décomposition | Non disponible |
| Taux d'évaporation | Non disponible | Viscosité | Non disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Non disponible | COV | Non disponible |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité | Non disponible | Autre | Aucune connue |

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acide amine, humidité, alcool, métal, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Cyanate et isocyanate, acide, cyanogène, nitrile, hydrogène cyanique, monoxyde et dioxyde de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une irritation cutanée et des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;
Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 28182-81-2: LD50: > 5,000 mg/kg Oral (rat) Valeur estimée; LC50: Inhalation 390 – 453 mg/m³, aérosol, 4 h (rat). LD50: 20.8 mg/m³, 3 h; LD50: Cutanée > 5,000 mg/kg (lapin); ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons : CAS 28182-81-2: Aiguë et prolongé LC50: > 100 mg/L (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h)

Toxicité envers les invertébrés aquatiques : CAS 28182-81-2 EC50: > 100 mg/L (Puce d'eau (Daphnia magna) 48 h);

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 28182-81-2 EC50: > 1,000 mg/L, (Les algues verts (Scenedesmus subspicatus) 72 h);

Toxicité pour les micro-organismes : CAS 28182-81-2 EC50: > 1,000 mg/L, (Microorganisme des boues activées, 3 h).



| | | |
|---|--|--|
| Persistence et dégradation | CAS 28182-81-2: 0%, Temps d'exposition: 28 jours, Pas facilement biodégradable. | |
| Potentiel de bioaccumulation | Aucune donnée disponible. | |
| Mobilité dans le sol | Aucune donnée disponible. | |
| Autres effets nocifs | Pas de données disponibles. | |
| Section 13. Données sur l'élimination | | |
| Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés | | |
| Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale. | | |
| Section 14. Informations relatives au transport | | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD | | |
| Non réglementé. | | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais) | | |
| Non réglementé. | | |
| Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais) | | |
| Non réglementé. | | |
| Précautions spéciales (transport/déplacement) | Non | |
| Dangers environnementaux (IMDG ou autre) | Non | |
| Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) | Non | |
| Section 15. Informations sur la réglementation | | |
| Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé | Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD). | |
| Réglementation, canadienne relative à l'environnement | Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL) | |
| Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement | | |
| United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). | | |
| United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. | | |
| United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3. | | |
| Section 16. Autres informations | | |
| Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | Le 04 février 2018 - version 01 | |
| Références | Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu. | |
| Abréviations | | |
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists | |
| ETA | Estimation de la toxicité aiguë | |
| CAS | Chemical Abstract Service | |
| LIS | Liste intérieure des substances (DSL) | |
| IARC | International Agency for Research on Cancer | |
| IATA | International Air Transport Association | |
| IMDG | International Maritime Dangerous Goods Code | |
| CL | Concentration létale | |
| DL | Dosage létale | |
| NIOSH | National Institute for Occupational Safety and Health | |
| NTP | National Toxicology Program (U.S.A.) | |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) | |
| PEL | Permissible Exposure Limit | |
| STEL | Short-term Exposure Limit | |
| TMD | Transport de marchandises dangereuses au Canada | |
| TLV | Threshold Limit Value | |
| TSCA | Toxic Substances Control Act | |
| TWA | Time Weighted Average | |
| SIMDUT | Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail | |
| DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence. | | |